

AMBASSA AKOA Théodore
Doctorant en science politique
Ceraps, Université de Lille.

Congrès de l'Association Canadienne de Science Politique(ACSP).

La dépolitisation des élus ruraux en France : Usage et objectif de la politique autrement.

A l'approche des élections municipales françaises de 2020, le local cristallise toute l'attention notamment au niveau des partis politiques. Si tel est le cas pour les grandes villes comme Paris, Lille Marseille, Lyon, un certain nombre de territoires périphériques attirent moins l'attention : il s'agit des mondes ruraux. A la tête de ces communes, on retrouve des élus peu professionnalisés . Des élus qui pour les plus petites communes ne sont pas affiliés à un parti politique et qui situent leurs actions en dehors de la politique classique incarnée par les partis politiques. Ceux-ci sont les tenants d'une certaine « politique Autrement ». La politique autrement se matérialise par une certaine dépolitisation des enjeux, des discussions au sein des conseils municipaux. Il importe pour une meilleure appréhension de ce concept de revenir sur celui de politisation. Elle renvoie selon Olivier Nay à un « processus par lequel des questions ou des activités se trouvent dotées d'une signification politique et, par conséquent sont appropriées par les acteurs impliqués dans le champ politique [...] et, parfois, font l'objet d'une réponse par les institutions politiques »¹. La dépolitisation a toujours été conçue de façon à faire d'elle uniquement un antonyme du terme « politisation ». Ainsi , on verra avec Thibaut Rioufreyt que la dépolitisation renvoie à la « négation du dissensus »², à la « déconflictualisation »³. L'intérêt est ainsi porté sur ce dernier terme puisqu'il s'agit de montrer comment la dépolitisation des élus ruraux en France participe de la « politique autrement ». Comment les élus ruraux en usent parfois de manière inconsciente dans la gestion courante de leur commune ? Cette réflexion part d'une idée plus large autour de la définition des professionnels de la politique : est-ce celui qui vit « de » et « pour » la politique, ou est-ce celui qui est issu d'une élection . Les élus ruraux qui sont pour la plupart des élus à mi-temps (puisque ceux-ci à côté de leur mandat ont un emploi) sont issus d'une élection mais pour la plupart sont issus de listes indépendantes. Cependant, les élus interrogés mettent tous en avant

¹ Olivier NAY et al, *Lexique de Science Politique. Vie et institutions politiques*, Dalloz ,3^{ème} édition, 2014, p.446

² Thibaut RIOUFREYT, « Ce que parler politique veut dire. Théories de la (dé)politisation et analyse du discours politique», *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 115 | 2017,p.128, mis en ligne le 21 novembre 2018, consulté le 20 janvier 2019

³ Théodore AMBASSA AKOA, *Politisation et dépolitisation en milieu rural : Contribution à une sociologie politique des mondes ruraux* », Mémoire de Master recherche, sous la direction de Jean-Gabriel CONTAMIN, Université de Lille, 2018

l'idée d'une activité municipale dépolitisée : il s'agit ainsi de faire de la politique autrement que dans les cadres partisans. Tout un ensemble de discours sont mis en œuvre et cela rejoint l'idée de Thibaut Rioufreyt lorsqu'il présente la dépolitisation comme un ensemble de « stratégies discursives »⁴. La « politique autrement » constitue en quelque sorte un registre de la dépolitisation ou pour mieux dire, un moyen de dépolitiser. On pourrait ainsi se demander comment se matérialise concrètement cette dépolitisation et quels en sont les objectifs principaux au niveau des élus ruraux français.

Dans l'optique de tenter d'apporter une réponse efficace aux questions posées et afin d'avoir un échantillon qui serait un tout petit peu représentatif de deux réalités sociales, nous avons fait le choix de travailler sur deux communes du Nord de la France.

La première commune que nous nommerons X⁵ compte 663 habitants⁶ pour 15 conseillers. Elle s'étend sur 3,51 km²⁷. Suite au décès en mars 2016 d'un conseiller municipal dans la commune X, le nombre de conseillers municipaux actuels est de 14. On y trouve principalement des acteurs majeurs de la scène locale. Par exemple le maire avant son élection en 2001 était président de l'Association des parents d'élèves (APE).

La deuxième commune Y compte quant à elle 711 habitants et s'étend sur une superficie de 2,71 km²⁸. Elle compte 15 conseillers, mais actuellement plus que 14 à la suite de la démission d'une conseillère pour cause de déménagement. Ces conseillers sont également des acteurs de la scène locale.

La réalisation de ce travail a nécessité de faire des observations non participantes essentiellement (5). Lors de ces observations, une attention particulière était portée aux références éventuelles au champ politique (parti politique, grandes idéologies clivantes, etc.). Une attention particulière était également portée sur les principaux points de clivage qui pouvaient intervenir lors des débats et comment ceux-ci seraient traités.

Par ailleurs nous avons travaillé sur 253 documents d'archives répartis entre comptes-rendus de séance de conseil, réunions de commission, projet de budget, bulletin d'information, décision du tribunal. Ces archives vont de 2001 à 2018. Nous avons pris l'année 2001 puisque les premiers fichiers numérisés dans la commune X datent de 2001.

Onze entretiens semi-directifs ont également été menés avec une grille d'entretien de trois

⁴ Thibaut RIOUFREYT, « Ce que parler politique veut dire... » art.cit., p.128

⁵ Afin de préserver l'anonymat des conseillers qui n'ont pas été contre la publication de leur nom cependant.

⁶ Données tirées de l'Insee.

⁷ Données issues du site internet de la Mairie X

⁸ Données issues du site internet de la mairie Y

à quatre questions qui venaient en général en complément des discussions informelles que nous avons déjà pu avoir avec les élus. Nous aurions aimé mener plus d'entretiens mais les réponses n'ont pas toujours été positives.

A partir d'une entrée par les discussions au sein des conseils municipaux, on traitera des usages et des objectifs concomitamment puisque ne pouvant pas être dissociés. On reviendra ainsi sur la production de discours apolitiques (I) avant de revenir sur d'autres mécanismes d'évitement du conflit qui intervient durant les discussions au sein du conseil(II).

I- La dépolitisation des élus ruraux à partir de la production des discours apolitiques

La dépolitisation renvoie à « des stratégies discursives recourant à l'abandon du travail de légitimation, à l'euphémisation, voire la négation du dissensus »⁹. Parler de politique autrement revient à neutraliser certains éléments qui fondent principalement la politique au sens de la lutte pour les positions de pouvoir, le conflit, les partis politiques. La politique autrement revient à dépolitiser pour les élus ruraux les discussions en conseil municipal. Il s'agit d'une entreprise de maîtrise de la politisation afin d'éviter le conflit. Le premier mécanisme de maîtrise de la politisation ou de dépolitisation est la production et l'énonciation de discours apolitiques. On peut assimiler ces discours apolitiques à des discours « performatifs » évoqués par John L. Austin. Ces actes « performatifs »¹⁰ signifient que « produire une énonciation c'est exécuter l'action »¹¹. Or, comme on l'a constaté dans le cas des élus que nous avons questionnés, l'énonciation de l'apolitisme était similaire à une action. Il faut également tenir compte du but et du contexte de cette énonciation qui sont à la fois de présenter un conseil municipal apolitique et qui sont énoncés dans le cadre du conseil municipal. Dire c'est donc faire, mais comme Austin, nous avons été confrontés au dilemme de savoir quelle était la frontière entre leur propos et la réalité. Or, les discours performatifs ne s'intéressent dans une moindre mesure à identifier ce qui est vrai du faux et il nous fallait trancher entre voir cela comme des locutions ou alors des illocutions. Nous nous sommes ainsi rendu compte que ces discours visaient plus à nous convaincre de ce qu'il n'y avait pas de politique en milieu rural. Les dires et les faits constituent ainsi un tout : « C'est le langage entier qui devient performance, sans pour autant qu'on puisse démarquer dans chaque énoncé l'acte et le contenu »¹². Il fallait

⁹ Thibaut RIOUFREY, « Ce que parler politique veut dire... », art.cit., p.128

¹⁰ John L. AUSTIN, *Quand dire c'est faire*, Paris : Points, 1991.p.41

¹¹ Ibid.p.42

¹² Sandra LAUGIER, « Acte de langage ou pragmatique ? », *Revue de métaphysique et de morale*, vol 2,n°42,2004 p.286

donc prendre en compte la valeur et la portée des phrases du style « le conseil est apolitique » ; « nous on ne fait pas de politique » ; « on ne parle pas de politique au conseil ». Cela rejoint la pensée de Rioufreyt lorsqu'il suggère de prendre en compte le « contexte énonciatif »¹³ dans l'appréhension de la politisation comme « qualification objective spécialisée »¹⁴. Le raisonnement inverse reviendrait à prendre la dépolitisation comme « déqualification »¹⁵. On présentera pour ce faire, la disqualification du politique comme un des mécanismes de dépolitisation avant de présenter les missions du conseil comme un élément de maîtrise de la politisation.

1- La disqualification du politique

La politique, « ce terme paraît être affecté d'une valeur négative susceptible de polluer les relations amicales des villageois. Tout porte à croire que l'idée de politique est rejetée dans la mesure où elle ne traduit pas les préoccupations essentielles des co-résidents. La société locale en représentation met ainsi l'accent sur l'influence néfaste du monde extérieur qui porte en lui les germes du mal, origine de tous les conflits : ce n'est pas de la faute des acteurs si des luttes agitent le village, la faute en revient à la politique dont l'impureté envahit petit à petit la communauté, indemne jusqu'à présent de souillure»¹⁶. Pour la contenir, les élus produisent des discours qui visent à disqualifier cette « impureté ». Il se pose ainsi un rapport entrants/établis voulu par les élus ruraux qui se présentent comme des entrants éloignés de l'impureté du monde politique.

Il y a une forme d' « autodisqualification »¹⁷ faite par les élus ruraux qui vise à dépolitiser ou tout du moins à contenir toute politisation. Cela vise à les mettre en dehors du champ politique ou du moins ces discours visent à inviter leur interlocuteur à les classer hors du champ politique. Pour parvenir à avoir la perception des élus de la politique et par là, voir comment est-ce qu'ils l'appréhendaient, une question était posée, celle de savoir ce que signifiait « parler ou faire de la politique pour eux ». Tous nos enquêtés ont répondu en y voyant un lien avec les partis politiques, ce qui pour eux n'avait rien à faire dans une commune rurale du fait des luttes qui s'y déroulent :

¹³ Thibaut RIOUFREYT, « Ce que parler politique veut dire... », art.cit., p.128

¹⁴ Ibid.

¹⁵ Ibid., p.130

¹⁶ C.KARNOUOH, « La démocratie impossible. Parenté et politique dans un village lorrain », *Études rurales*, 1973, n°52, p.40

¹⁷ T. RIOUFREYT, « ce que parler politique veut dire... », art.cit.

« C'est euh chaque parti politique, chaque appareil politique a un mode de fonctionnement euh et a une vision de la gestion globale de la France. Si tu prends l'extrême gauche ou le FN ou les écolos, ils n'ont pas la même vision de la gestion de la France et ça se traduit au niveau des territoires, des métropoles, des communes quand c'est politisé. Nous ici on rentre pas dans ce jeu politique parce qu'on ne souhaite pas. Au sein du conseil j'ai des gens de Gauche, de droite, du centre, des écolos, j'ai de tout enfin je suppose, après j'aurai peut-être du front national, j'aurai peut-être du front de Gauche mais on n'a jamais affiché réellement nos opinions politiques parce qu'effectivement ça risquerait d'être la source de conflit au sein du conseil. Le débat politique ne retentirait pas comme une bonne chose pour les débats de la gestion de la commune. On subit afin on est obligé de faire avec les décisions qui sont au-dessus de nous, les décisions du gouvernement, les lois. [...] moi j'ai mes opinions politiques, qui ont variées depuis 2001 je le dis très clairement. Quand je suis arrivé à la mairie j'ai été contacté par deux partis qui m'ont parlé pour me féliciter d'avoir été élu maire et pour savoir si je ne voulais pas entrer dans tel ou tel parti. Honnêtement je leur ai rigolé un petit peu au nez parce qu'ils ont appelé assez vite et je leur ai dit écoutez-moi je débarque dans le système et je ne me vois pas du tout rentrer en , entrer en politique comme on dit. Parce que quand tu rentres en politique et que tu es maire, si j'avais pris une carte n'importe quel parti, après ça t'impose certaines choses parce que les partis politiques tu as la base, tu as les élus, et puis t'as le bureau politique et tout ça, ça prend les décisions[...] Là aussi je le disais tout à l'heure c'est un panier de crabes tu as des gens qui pour avoir un poste de conseiller général , de sénateur je vais être méchant mais il tuerait père et mère pour y arriver, après c'est une question d'ambition, de euh, pour arriver à être député euh, aujourd'hui pour être député si tu n'appartiens pas un parti politique tu as très peu de chance d'être élu »¹⁸.

Au demeurant, « c'est l'image que renvoie l'homme politique que rejettent les élus locaux »¹⁹. Certains élus sur cette même question de savoir ce que signifie faire de la politique y ont vu une recherche d'opportunités comme le montre cet autre extrait :

« Faire de la politique c'est quelque chose de particulier. C'est de savoir que soit on est opportuniste et donc carriériste, j'en connais, je ne donnerai pas les noms mais j'en connais, j'ai des amis carriéristes d'ailleurs, des élus carriéristes. Pas ici hein ! pas dans notre conseil... mais je connais des gens carriéristes qui malheureusement ne voient que le poste qu'ils peuvent avoir peu importe ce que ce soit comme poste[...]Malheureusement il y a des gens qui se disent, bon moi j'ai un fauteuil et un salaire, une voiture, j'ai un chauffeur, mais ces gens-là ne font pas avancer du tout l'intérêt de la

¹⁸ Extrait du premier entretien avec le maire de la commune X.

¹⁹ Gildas TANGUY, « A propos des luttes de définitions de la politique locale : discours et représentations des maires ruraux et péri-urbains en Ille-et- Vilaine », In Lionel ARNAUD et Christine GUIONNET (dir.) , *les frontières du politique : enquête sur les processus de politisation et de dépolitisation*, Rennes, PUR, 2005

collectivité nationale. Pour certains. C'est pas le cas de tout le monde hein heureusement. Mais la politique je trouve qu'à ce moment-là c'est un investissement à 100%[...] Dans une petite commune, faire de la politique, c'est pas forcément faire avancer les choses. Et ça je m'en rends bien compte c'est que là où il y a des positions politiques, les oppositions sont systématiques »²⁰.

Les élus ruraux interrogés ont un problème avec la figure de l'homme politique qu'ils n'hésitent pas à identifier comme un être embrigadé dans le groupe auquel il appartient. Il se doit de respecter les exigences et de faire ce que son groupe lui réclame sans pouvoir remplir sa mission librement :

« Qu'est-ce que c'est que parler politique ? C'est pas facile à répondre. Le premier point c'est que euh on n'est pas adhérent à un parti ou à une étiquette. Je pense quand on adhère à un parti ou à une étiquette on a l'obligation morale de suivre les lignes du groupement auxquelles on adhère même si on n'est pas toujours d'accord à 100%, on a l'obligation de respecter ce que le groupement ou le parti nous demande de porter comme vision et comme message . Ça veut dire qu'on ne s'investit pas seulement à titre personnel, on s'investit au titre du groupement auquel on adhère. Moi c'est pas quelque chose qui m'intéresse. Moi ce qui m'intéresse c'est d'apporter ce que j'ai à apporter [...]. Le politique est obligé sur certains dossiers de dire oui alors qu'il sait très bien qu'intérieurement il pense non, il n'a pas le choix, parce que s'il ne fait pas ça il va se planter sur d'autres dossiers. Ça, ça m'intéresse pas. J'aime bien dire ce que je pense. »²¹

L'autre forme de disqualification du politique que nous avons observée est la difficulté pour les élus de se définir comme des hommes politiques – alors même que ceux-ci reconnaissent que la fonction de maire peut être considérée comme un métier –²² comme cela transparait dans cet extrait d'entretien avec le maire de la commune Y:

« Je ne me considère pas comme un homme politique [...] parce que je n'ai pas d'allégeance à un parti quel qu'il soit. Si on dit politique c'est l'action publique, oui je suis un homme d'action publique, je ne suis pas un homme de parti. Mais alors pas du tout »²³

Cette rhétorique qui peut se poser en une opposition du « eux » contre « nous » participe ainsi d'une affectation d'« impureté », de « souillure » , contribuant elle-même à une « auto-déqualification » « à laquelle recourent parfois les profanes face aux professionnels de la

²⁰ Entretien avec l'adjoint Yves D de la commune X.

²¹ Entretien avec l'adjoint Philippe G. de la commune Y le 2 juillet 2018.

²² Maire de la commune X

²³ Extrait du premier entretien avec le maire de la commune Y.

politique »²⁴. Il s'agit donc comme le présente Claude Karnoouh de « s'affirmer purs en face des pollutions morales du monde extérieur »²⁵.

Cette rhétorique de l'apolitisme contribue ainsi à contenir la politisation et par là même à « entretenir la fiction communautaire »²⁶, laquelle fiction est également maintenue par la production d'une rhétorique de surévaluation et d'anoblissement de la mission –« politique »– locale. Il convient maintenant de s'intéresser à cette autre rhétorique.

2- Elu rural : Une mission « humaine et pas politique ».

La seconde rhétorique des élus, après la disqualification du politique consiste à présenter leur activité au conseil comme une mission d'abord humaine qui n'a rien à voir avec ce qui a cours dans le milieu politique. Cela explique leur « présentation de soi » non pas comme homme politique mais comme « homme d'action publique ». Les édiles – à l'opposé des hommes politiques – préfèrent penser leur action comme de la gestion et une mission d'abord humaine, ce qui est lié, puisque pour eux une bonne gestion se fait pour le bien-être de la communauté.

Si, la présentation de l'action communale comme relevant de la gestion est une exclusivité des édiles, l'ensemble des élus ruraux préfèrent voir à l'engagement un moyen d'aider la communauté, d'être à son contact. Pour eux il s'agit tout d'abord d'une mission de proximité avec les citoyens comme pour ce maire répondant à une de nos questions sur la similarité en termes de fonction entre Martine Aubry maire de Lille et lui :

« On n'a pas le même métier, les communes, allez à partir de, je vais dire à partir de 3500 habitants, la fonction de maire diffère sur beaucoup de chose. Le maire dans une petite commune il est beaucoup plus proche des habitants et de ce fait là, il est beaucoup plus amené à être en contact avec les habitants, à essayer de résoudre les problèmes en plus du travail à faire à côté. Tu vois moi ici, quand les deux secrétaires sont là, je suis là avec un ordi et quand il n'y en qu'un je suis au secrétariat en permanence, je fais les courriers moi-même »²⁷.

Cette rhétorique de la proximité ne vise pas comme l'a montré Rémi Lefebvre²⁸ dans le cas des établis en politique de se rapprocher des populations mais plutôt de se montrer proche

²⁴ T. RIOUFREY, « Ce que parler politique veut dire... », art.cit., p.132

²⁵ C. KARNOUH, « La démocratie impossible... » art.cit.

²⁶ C.HAMIDI, « Éléments pour une approche interactionniste de la politisation... » art.cit.p.20

²⁷ Extrait du premier entretien avec le maire de la commune X

²⁸ Rémi LEFEBVRE, « Quand légitimité rime avec proximité », *Mouvements*, vol 2, n° 32, 2004 p. 138.

d'elles et d'essayer de mieux exprimer les aspirations de celles-ci qui ne sont pas favorables à une politisation de leur milieu de vie. Ainsi, il ne s'agit pas de « relégitimer un lien représentatif corrodé »²⁹ puisque même si dans un sens la demande vient des ruraux, – comme on l'a montré avec Claude Karnoouh – celle-ci n'est pas faite pour suggérer à leurs élus de redescendre au local, les élus ruraux étant essentiellement présent à cet échelon à quelques exceptions³⁰.

La rhétorique de la mission humaine revient à plusieurs reprises, associée à des termes comme « bénévolat » qui reviennent plusieurs fois sans doute aussi pour rappeler le caractère gratuit de l'engagement au sein du conseil, surtout pour ceux qui n'y ont pas de responsabilités d'adjoints, ce qui somme toute est observée dans les faits puisque les seuls à avoir une indemnité dans les deux conseils municipaux sont les maires et leurs adjoints.

Il s'agit pour les élus de rejeter toute idée de politisation au nom de la « pureté de la cause »³¹ et cela passe par une qualification précise des finalités – sociales – qui s'éloignent de celle des « politiciens »³². Cet extrait d'entretien d'une adjointe de la commune Y illustre à suffisance cette qualification des finalités du conseil municipal en milieu rural :

« Oui mais je pense qu'au niveau d'une commune c'est pas la politique qui prime, c'est l'humain, c'est le village, c'est pas une question de parti, je pense qu'au sein du conseil municipal [...]. D'ailleurs c'était une liste sans étiquette, donc euh voilà c'est plus le bien être du village qu'on voit et le village avant tout et ses habitants. Moi je vois pas ça comme quelque chose de politique [rire] ça peut vous surprendre hein mais c'est peut-être d'ailleurs parce que c'est un petit village. [...] . Non, moi je vous dis, je vois plutôt ça comme, je ne vais pas dire comme une vocation en plus c'est pas ça mais euh un investissement humain, je donne de mon temps pour le village. La politique pour moi c'est à part. »³³

De même, cette qualification de la mission municipale, fait que les élus voient dans les conseils municipaux – ruraux – non pas un moyen d'ascension politique mais plutôt un moyen d'aider la communauté rurale :

²⁹ Ibid.

³⁰ En dehors du maire de la commune Y qui est vice-président de la MEL mais qui organise tout de même des permanences tous les matins à la mairie

³¹ J. LAGROYE, *La politisation*, Paris : Belin, 2003.,p.366

³² On reprend ici la conception de la politique des élus.

³³ Extrait d'entretien avec l'adjointe France C. de la commune Y.

« C'est pas une finalité politique qui m'a guidé , c'est plus une finalité humaine, les relations avec l'homme »³⁴.

Certains de nos élus présentent également leur engagement au conseil comme une continuité de leur engagement associatif. C'est une autre manière de se rendre utile. Cela rejoint, l'idée de Camille Hamidi sur les ressorts interactionnistes de la politisation où elle montre que, dans les associations de jeunes originaires du Maghreb l'un des mécanismes de dépolitisation est le besoin pour leurs membres de se rendre utiles³⁵. Quelques élus interviewés perçoivent leur mandat comme une continuité de leurs engagements sociaux comme dans cet extrait d'entretien entre deux conseillères et moi où elles évoquent explicitement le lien entre leurs engagements associatifs et le conseil.

« **MOI**- Et pourquoi avoir souhaité devenir conseillère municipale ?

Vincente G.- Ah ! moi j'ai.

Valérie J.- On n'a pas le même parcours.

Vincente G.- Conseillère municipale parce que j'ai remplacé mon mari qui était conseiller à l'ancien mandat

[...]

MOI- Et justement pourquoi avoir choisi de le remplacer, afin, vous l'avez remplacé ou vous vouliez être conseillère ?

Valérie J.- Intéressant

Vincente G.- Mmm comme je suis mère au... retraitée, j'avais envie aussi de participer à la vie de la commune, donc j'ai dit bah je vais prendre ta place

Valérie J.- Alors ce qu'il faut savoir c'est qu'on est déjà toutes les deux, on travaillait à l'APE, dans le bureau, on était déjà dans l'association des parents d'élèves, on a un parcours associatif. Moi je l'ai toujours eu, honnêtement, j'ai toujours aimé ça

Vincente G.- Moi aussi

Valérie J.- Du moment où j'ai eu un enfant, j'ai été tout de suite dans les parcours d'association et après...

Vincente G.-Parents d'élèves

Valérie J.-Parents d'élèves, après ça été euh l'engagement c'était euh

Vincente G.-Toi tu as fait le catéchisme

Valérie J.- Caté pendant 4/5 ans, rebelote ici pour chaque enfant. Euh ouais. Moi c'est différent par contre, moi j'étais très étonné, c'est la première adjointe donc qui m'avait appelé pour me demander si

³⁴ Extrait d'entretien avec le maire de la commune Y

³⁵ C. HAMIDI , « Éléments pour une approche interactionniste de la politisation. Engagement associatif et rapport au politique dans des associations locales issues de l'immigration », *Revue française de science politique* ,Vol. 56, n°1, 2006», art.cit.,p.13

je voulais intégrer la mairie, je n'y ai jamais pensé, jamais rien dit. Et là j'ai dit bah après réflexion parce que j'avais un petit peu peur de combien de temps ça allait me prendre et puis au final j'ai dit oui. »³⁶

Au demeurant, cette rhétorique d'une mission municipale qui serait humaine participe pour partie d'une démarcation avec la sphère « politique ». De même que « cette démarcation est une condition du succès des causes humanitaires »³⁷ dans le cas des ONG étudiées par Johanna Siméant, elle est également une condition du succès de l'activité municipale. Elle est une condition de ce succès puisque « l'humanitaire apparaît généralement comme une cause sans adversaire »³⁸. Comme l'explique Johanna Siméant, « la revendication de la neutralité politique doit aussi se comprendre en relation aux terrains d'intervention »³⁹. Comme nous l'expliquions précédemment la politique est perçue par les ruraux comme une « souillure » et ceux-ci n'attendent pas de leurs élus des débats politiques, mais qu'ils résolvent les problèmes liés à leur quotidienneté. Ainsi les élus ne prendraient pas le risque d'entrer dans les débats politiques ou même de se présenter comme des politiques avec l'idée ou plutôt la crainte de l'inféodation du conseil municipal à un parti politique. Rester dans leur « intimité politique »⁴⁰ qui consiste selon Gildas Tanguy à promouvoir « les valeurs traditionnelles de l'engagement associatif pour le bien des citoyens, dévouement pour la collectivité, bénévolat »⁴¹, est probablement « l'un des seuls moyens de faire tenir des organisations, qui, sans être aveugles aux enjeux partisans, voient cohabiter des volontaires »⁴² dont les tendances et opinions politiques vont de la Droite à la Gauche comme on a pu le présenter précédemment.

Si cette rhétorique de dévaluation de la politique au profit d'une mission municipale plus humaine est un moyen efficace de contenir la politisation, elle ne constitue pas le seul mécanisme de dépolitisation des discussions durant le conseil. Nous avons présenté jusqu'ici des mécanismes qui intervenaient durant nos entretiens, il convient maintenant d'examiner ceux qui interviennent durant la séance de conseil et après celle-ci

II- Les « Réactions régulatantes »⁴³ et la maîtrise des comptes- rendus des séances de conseil comme mécanisme de dépolitisation.

³⁶ Extrait d'entretien avec les conseillères Valérie J. et Vincente G. de la commune X.

³⁷ Johanna SIMEANT, « Un humanitaire « apolitique » ? Démarcations, socialisations au politique et espaces de la réalisation de soi » In Jacques LAGROYE, *La politisation, op.cit.*,p.183

³⁸ Ibid.

³⁹ Ibid.p.184

⁴⁰ G. TANGUY, « A propos des luttes de définitions de la politique locale... », art.cit.,p.163

⁴¹ Ibid.

⁴² Johanna SIMEANT, « Un humanitaire « apolitique »... », art.cit.,p.185

⁴³ Bacot Paul. « Conflictualité sociale et geste électoral. Les formes de politisation dans les lieux de vote », *Revue Française de Science Politique*, n°1, 1993. P.110

1-Les réactions régulatantes.

Les réactions régulatantes peuvent être appréhendées, comme le principal mécanisme de maîtrise de la politisation durant la séance de conseil municipal. On entend par réactions régulatantes, tout mécanisme mis en œuvre par les élus dans leurs interactions afin de ne pas perdre ou faire perdre la face. Cela peut être une réaction corporelle ou verbale. Il s'agit ici de présenter celles-ci et de montrer comment elles participent en partie de la maîtrise de la politisation.

Tout d'abord, un point sur lequel, nous ne nous attarderons plus – car il a déjà suffisamment été traité antérieurement –, c'est l'entente commune sur l'éviction du politique de l'arène municipale entre les conseillers municipaux, pour ne pas créer de discorde entre les conseillers et rester focalisés sur les sujets de gestion municipale. Puisque les sujets politiques sont assez clivants il s'agit de les éviter. Le but est de ne pas évoquer les sujets qui « fâchent » et qui peuvent amener les conseillers à sortir de leur réserve pouvant les conduire à avoir une mauvaise « tenue »⁴⁴. Il s'agit concrètement de mettre à distance les antagonismes. L'éviction du politique contribue ainsi à garder les élus focalisés sur leur mission municipale. Comme l'a montré Erving Goffman, « en général, les pensées, les paroles et les regards se concentrent sur un objet unique qui résume légitimement la rencontre »⁴⁵. Le conseil municipal constitue ainsi une sorte d'institution fermée aux flux qui viendraient du champ politique.

L'autre réaction régulante, tient également des interactions entre les conseillers municipaux. Il s'agit principalement de leurs interactions durant le conseil, de la manière de se comporter lorsqu'est évoquée un sujet clivant ou lorsque des personnes expriment leur mécontentement. C'est ce qu' Erving Goffman a appelé « figuration ». Comment se comporte t'on lorsque dans une interaction on fait une « gaffe »⁴⁶ ou un « faux pas »⁴⁷ ? L'objectif dans une interaction comme le montre Erving Goffman est de ne pas perdre la face ou de ne pas faire perdre la face. Pour ce faire, les conseillers vont mutuellement adopter une attitude ne pouvant pas nuire aux autres, mais allant dans le sens de les conforter dans leur position. Ainsi, ils ont recours, comme le montre Erving Goffman à des marques de politesse. « On s'assure de bien adresser aux autres toutes les cérémonies qui pourraient leur revenir. On fait preuve de discrétion : on laisse inexprimés les faits qui pourraient, implicitement ou explicitement,

⁴⁴ Erving GOFFMAN, *Les rites d'interaction. Op. cit.*, p.68

⁴⁵ Ibid., p.33

⁴⁶ Ibid., p.28

⁴⁷ Ibid.

contredire ou gêner les prétentions des autres. On use des circonlocutions trompeuses, on formule ses réponses avec une prudente ambiguïté, de façon à préserver la face des autres, sinon leurs intérêts »⁴⁸. Lorsque malgré ces actes de préservation de la « face », le conflit survient tout de même, les élus font appel à ce moment aux « échanges réparateurs »⁴⁹. L'échange réparateur peut ainsi consister à faire une concession à l'autre, en usant de stratagèmes qui lui permettrait par exemple de revenir à de meilleures considérations au risque pour l'offenseur de perdre lui-même sa face – ce qu'il tentera d'éviter au maximum d'ailleurs. A ce niveau, l'usage des formules de politesse et des formules de circonlocutions est nécessaire. L'auteur de l'offense en essayant de faire amende honorable tout en essayant de préserver sa face pourra par exemple utiliser des formulations qui vise à minimiser l'ampleur du problème en y introduisant tout de même une nuance qui se pose comme une échappatoire servant – uniquement – à montrer qu'il garde tout de même son point de vue sur le sujet de la discorde. A ce sujet, alors que nous assistions à une réunion de la commission communication de la commune X le 17 mai 2018⁵⁰, le maire se mit en colère parce que l'adjointe Catherine C. lui avait fait le compte-rendu de sa rencontre avec la présidente du foyer du rural. Elle lui rendait compte de ce que la présidente du foyer rural refusait d'appliquer ses suggestions pour une nouvelle tarification de la garderie. A ce moment précis, l'adjointe qui était la médiatrice entre le maire et la présidente du foyer rural se retira⁵¹ de la conversation. Le maire tint son propos tout courroucé à la suite de quoi l'adjoint Didier D. qui est membre du conseil d'administration du foyer rural prit la parole en adoptant une inflexion dans sa voix pour lui dire en substance qu'il avait raison mais qu'il devait reconsidérer les choses. Le maire reprit la parole pour dire que de toute façon il n'en parlerait plus. S'il est vrai que dans cette séquence, il est difficile d'identifier l'offensé de l'offenseur, on peut dire que l'offensé c'est à la fois le maire – qui l'a été à cause de la présidente du foyer rural – et l'adjoint Didier D. par la prise de parole du maire. Mais dans cette situation cet adjoint peut également être vu comme un tiers qui intervient comme médiateur.

L'autre mécanisme de figuration auquel ont recours les conseillers ruraux, est le retrait volontaire d'une conversation. Ceux-ci, lorsque la face d'un conseiller ou la leur est en péril se retirent de la conversation ayant entraîné ce risque. C'est comme cela qu'on pourrait interpréter ce retrait de l'adjointe médiatrice entre le maire et la présidente du foyer rural lorsqu'il se mit

⁴⁸ Ibid., p.18

⁴⁹ E.GOFFMAN, *La mise en scène de la vie quotidienne, les relations en public*, Paris, Minuit, 2009, p.101

⁵⁰ Dont nous avons parlé précédemment

⁵¹ Nous reviendrons après sur la manière dont on peut appréhender un tel retrait.

en colère. N'oublions pas que le conseil municipal en milieu rural doit être indemne de toute politisation dans la vision des ruraux, ainsi celui-ci a une face qu'il revient aux conseillers de préserver. Comme le dit Goffman, « il est fréquent que les membres d'une relation en viennent à partager une certaine face, si bien qu'en présence de tiers tout acte inconvenant de la part de l'un provoquera un grave embarras chez les autres. »⁵². La séance de conseil du 19 juin 2018 à la commune X permet d'exemplifier cela. En effet, lors de cette séance, le Maire⁵³ faisait une remarque sur le peu d'investissement de certains conseillers comme nous le disent ces conseillères municipales :

« **Vincente G.**-bah oui hein ! mais moi je dis les choses clairement et souvent je suis euh... bah on est deux souvent à se mettre en colère lors du conseil.

Valérie J.-Quand les choses ne sont pas transparentes.

MOI- Ah bon ? je n'ai pas eu la chance d'assister à cela

Valérie J.- Non !

Vincente G.- c'est dommage parce que la fois d'après il y a eu

Moi- Ah oui j'ai raté !

Vincente G.- C'est l'autre stagiaire qui a assisté à ça.

Valérie J.- Bah alors moi je n'ai pas répliqué parce qu'il était là

Vincente G.- Bah oui, il était là !

Valérie J.- je ne voulais pas mettre en défaut les personnes qui étaient là

Vincente G.- oui oui ! Parce que Michel avait oublié qu'il était là.

Valérie J.- oui oui ! Michel, et d'ailleurs la façon qu'il s'était exprimé, Michel m'a mise en colère moi aussi je trouve. Il était limite au niveau comment dire éducation [rire] mais comme il y avait effectivement un stagiaire, j'ai dit bon.

Vincente G.- il ne s'est plus rendu compte qu'il y avait un stagiaire.

Valérie J.- il a eu de la chance qu'il y avait un stagiaire [rire].

Vincente G.- je ne sais pas , il ne s'en est pas rendu compte.

Valérie J.- il a oublié comme il était derrière lui.

Vincente G.- Parce que toi tu, quand t'étais venu tu t'étais mis devant, en face, que l'autre stagiaire s'était mis sur son côté et je pense que quand on a eu la discussion c'est plus lui...

Valérie J.- oui parce qu'il s'est figé quand même, lui aussi était choqué, donc ouais. Bien sûr. Là il y avait eu une discussion assez houleuse.

Moi - et la discussion portait sur quoi ?

⁵² E.GOFFMAN, *les rites d'interaction*, p.39

⁵³ Nous n'avions malheureusement pas pris part à ce conseil, et ce que nous citons ici se base essentiellement sur un entretien avec deux conseillères de la commune X

Vincente G.- euh

Valérie J.- euh, c'était sur l'implication des uns et des autres en fait, un reproche qui avait été fait mais la façon que l'on peut dire les choses oui et puis c'est aussi une question d'âge, à qui on s'adresse, on s'adresse différemment »⁵⁴.

Cela rejoint ainsi l'idée du postulat goffmanien qui dit que « dans de nombreuses sociétés, on sait se retirer élégamment pour sauver la face avant que le danger prévu n'ait eu l'occasion de se manifester ». Ici la face de l'institution était en péril et il fallait lui venir en aide. En adoptant le silence comme « arme majeure »⁵⁵ la conseillère puis le maire réduit le nombre d'interactants et par là même arrive à maîtriser la conflictualisation naissante. Le maire, par un mécanisme d' « auto-censure tardive »⁵⁶ arrive à taire « la suite de ses pensées illégitimes »⁵⁷ en ce moment puisqu'il y a la présence d'une personne extérieure au conseil municipal (le stagiaire).

2- Le contrôle dans la rédaction des comptes rendus des discussions au sein du conseil municipal comme mécanisme de contrôle de politisation.

Comme montré dès le début, l'apolitisme proclamé par les élus ruraux n'est pas seulement dû à leur aversion du champ politique institutionnel, il est aussi la résultante d'*inputs* des ruraux, qui veulent voir en leur conseil une institution hors du champ politique. Cette fiction d'une communauté où les débats politiques sont hors du champ municipal, conduit les élus à mettre en œuvre des mécanismes d'atténuation de la politisation. C'est une façon de contrôler ce qui va être présenté aux populations principalement, et aux journalistes et chercheurs accessoirement. Ainsi, la maîtrise de la politisation se déroule également après la tenue du conseil municipal notamment avec la rédaction des comptes rendus de conseils municipaux. Une grande partie de ces comptes rendus en dépit de leur caractère sommaire, présentent des discussions de conseil dépolitisées et déconflictualisées. Pour pouvoir établir cela, nous nous sommes basés sur un échantillon de 223 comptes-rendus de conseils municipaux entre 2001 et 2018 dans les communes X et Y. Ce qui peut passer inaperçu pour un profane est tout d'abord l'absence de conflit. Le conflit ne s'écrit pas, cela pose d'ailleurs la question de savoir comment se retranscrit le conflit. Si notre attention au départ en étudiant les comptes-rendus de conseils municipaux étaient d'y repérer les principaux moments de clivages entre les élus municipaux, – ce qui a été fait –, celle-ci s'est déportée sur la recherche de termes pouvant renvoyer aux

⁵⁴ Extrait de l'entretien avec deux conseillères de la commune X.

⁵⁵ Paul BACOT, « Conflictualité sociale et geste électoral. Les formes de politisation dans les lieux de vote », *Revue Française de Science Politique*, n°1, 1993. », p.110

⁵⁶ Ibid.

⁵⁷ Ibid.

principaux clivages idéologico-politiques qui structurent la société ce qui s'est avéré être un échec. Cela a été un échec parce que les traces de clivages idéologico-politiques n'étaient que résiduels. Nous nous sommes ensuite tournés vers la recherche de conflits de tout ordre qui auraient pu être retranscrits dans les comptes-rendus, mais même dans ce cas, il n'existait aucune trace. Tout était retranscrit de façon à rendre naturel le déroulé des discussions. Nous avons emprunté ce mode de raisonnement à Louis Siroux qui dans son article sur les rapports de l'Organisation Mondiale du Commerce montre comment l'usage de l'expertise contribue à dépolitiser ces rapports de même que l'usage de concepts à la « réalité floue »⁵⁸ comme « mondialisation ». Il montre que même lorsque les rédacteurs font usage de concepts comme libéralisme, ceux-ci ne renvoient pas à un clivage idéologico-politique. Dans notre cas d'étude, certains élus reconnaissent eux-mêmes que tout n'est pas retranscrit dans les comptes-rendus de conseils municipaux comme l'illustre cet échange avec deux conseillères de la commune X :

« **Valérie J.-** bon on a toutes les deux des caractères autoritaires donc forcément, si on nous adresse comme ça, si on nous parle gentiment on peut tout entendre, tout discuter.

Vincente G.- oui mais même vis-à-vis d'autres personnes

Valérie J.- maintenant nous donner un ordre toutes les deux c'est même pas la peine hein ! C'est nient !

Vincente G.- ah-moi si on me donne des ordres c'est non !

Valérie J.- c'est fichu ! [rire] . et pourtant on fait plein plein de chose, mais si on nous dit est-ce que tu peux, ça change tout.

Vincente G.- ou s'il te plaît

Valérie J.- Oui rien que ça aussi. C'est vrai la politesse ça ne tue pas non plus

Moi- Donc au final en fait, la discussion ce n'était pas sur un sujet précis ?

Valérie J.- ah si si !

Vincente G.- si ! c'était un reproche

Valérie J.- mais c'est la façon dont ça a été apportée qui a braqué tout le monde

Moi- Afin je veux dire une question à l'ordre du jour

Vincente G.- ah oui oui ! c'est toujours à l'ordre du jour mais c'est pas comme dans tous les conseils comme à la mairie de Lille, tout n'est pas retranscrit, tu peux pas euh

Valérie J.- pas les échanges, c'est pas un procès-verbal. Tu peux pas retranscrire complètement.

Vincente G.- C'est pour ça que c'est autorisé au public mais bon il y a des choses que tu peux pas toujours dire devant tout le monde quoi. Et à la mairie de Lille c'est pareil »⁵⁹.

Les comptes-rendus peuvent ainsi faire des sujets clivants des sujets non-clivants à la lecture par des personnes qui n'ont pas assisté à la séance de conseil municipal en question. Si, le lecteur qui n'a pas assisté à la séance de conseil municipal fait le choix de prendre pour base le nombre de voix d'une délibération, il croira au mieux que les séances de conseil sont un

⁵⁸ Jean-Louis SIROUX, « La dépolitisation du discours au sein des rapports annuels de l'Organisation mondiale du commerce », art.cit. p.15

⁵⁹ Extrait de l'entretien avec les conseillères Valérie J. et Vincente G. de la commune X

véritable moment de débat. Mais, lorsqu'un sujet est discuté sans pour autant faire l'objet d'une délibération, il est à ce moment difficile pour le lecteur absent de la séance de conseil de savoir quelles sont les différentes tendances et positions des élus. Pour illustrer cela, prenons le cas de la Garderie qui est un sujet de discorde entre le maire de la commune X et la présidente du foyer rural. Cette question est si délicate qu'elle a structuré une opposition entre le maire et la présidente du foyer rural à tel point qu'il a fallu l'intervention d'une médiatrice qui sert de relais entre la commune et le foyer rural. Il s'agit de l'adjointe à la jeunesse. Or, dans le compte-rendu du conseil municipal on ne la présente pas comme une médiatrice, son rôle n'est pas précisé. Elle est juste présentée comme une conseillère qui a discuté avec la présidente du foyer et qui ont évoqué des sujets qui ne suscitent aucun débat au sein du conseil. Le compte-rendu du conseil du 15 mai 2018 en est une illustration :

« Madame Catherine C. a rencontré Madame Josiane S. Présidente du Foyer Rural en charge de la garderie périscolaire, pour discuter avec elle de l'offre périscolaire et dynamiser la fréquentation de la garderie qui faiblit depuis plusieurs années. »⁶⁰

De même, la terminologie employée dans la rédaction peut contribuer à maîtriser le conflit et donner l'impression qu'il n'y en a pas comme on l'a présenté antérieurement. Par exemple dans la commune Y la rédaction de comptes-rendus est moins détaillée que dans la commune X. Certes, les délibérations sont votées soit à la majorité, soit à l'unanimité mais la commune Y reprend cette terminologie dans la rédaction sans préciser le nombre de voix comme dans la commune X. Cela a pour résultante qu'on ne voit pas quelles sont les principales oppositions et par là même le rapport de force au sein du conseil. Il est impossible ainsi de savoir si une question a divisé le conseil municipal ou non comme l'illustre cette suite de délibération lors du vote budget 2016.

« 21 – COMPTE DE GESTION CCAS 2015

Le conseil, après en avoir délibéré, approuve à la majorité le compte de gestion du CCAS pour 2015 »⁶¹ ;

« 22 – COMPTE ADMINISTRATIF CCAS 2015

⁶⁰ Compte-rendu de la séance de conseil municipal du 15 mai 2018.

⁶¹ Compte-rendu de la séance de conseil municipal du 12 Avril 2016 sur le vote du Budget.

Le conseil, après en avoir délibéré, approuve à la majorité le compte administratif du CCAS pour 2015 »⁶² ;

Un autre angle d'étude consisterait à voir dans la production des comptes-rendus des séances de conseil un outil de communication. On y voit ainsi un moyen pour le conseil municipal de transmettre l'idée d'un conseil apolitique auprès des lecteurs. Les comptes-rendus seraient perçus ainsi comme visant uniquement à communiquer sur les activités du conseil, et ne seraient dans cette optique pas différents des bulletins municipaux.

En conclusion il aura été question de montrer comment la dépolitisation participait du discours du « politique autrement » au niveau des élus des communes rurales. Au demeurant, il apparaît que de nombreux mécanismes discursifs sont mis en œuvre par les élus afin de se distinguer des politiciens « classiques » car la politique apparaît comme frappée d'impureté en milieu rural, il ne faut ainsi pas y faire allusion dans le cadre de la gestion des affaires de la cité rurale. Il y a donc comme une forme « d'apolitisation consensuelle du politique »⁶³ chez les élus ruraux en France.

⁶² Ibid.

⁶³ Alain Roussillon et Jean-Noël Ferrié. « Réforme et politique au Maroc de l'alternance : apolitisation consensuelle du politique », *NAQD*, vol. 19-20, no. 1, 2004, pp. 57-103.

Bibliographie sélective.

- AUSTIN John Langshaw, *Quand dire c'est faire*, Paris : Points, 1991, 208 pages.
- BACOT Paul, Conflictualité sociale et geste électoral. Les formes de politisation dans les lieux de vote. *Revue française de science politique*, 43^e année, 1993, n°1, pp. 107-135.
- DESAGE Fabien, GUERANGER David, *La politique confisquée : Sociologie des réformes et des institutions intercommunales*, Editions du Croquant, coll. « Savoir/Agir », 2011, 247 pages.
- GOFFMAN Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne, les relations en public*, Paris :Minuit, 2009, 372 pages.
- GOFFMAN Erving, *Les rites d'interaction*, Paris :Minuit, 2015, 231 pages.
- GUIONNET Christine. « La politique au village. Une révolution silencieuse », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 45-4, n° 4, 1998, pp. 775-788
- KARNOUHU Claude. « La démocratie impossible. Parenté et politique dans un village lorrain », *Études rurales*, 1973, n°52, pp. 24-56.
- KESSELMAN Mark, *Le consensus ambigu : étude sur le gouvernement local*, Paris : Cujas, 190 pages
- HAMIDI Camille, « Éléments pour une approche interactionniste de la politisation. Engagement associatif et rapport au politique dans des associations locales issues de l'immigration », *Revue française de science politique* ,Vol. 56, n°1, 2006, pp.5-25
- LAGROYE Jacques (dir.), *La politisation*, Paris : Belin, 2003, 388 Pages.
- LAUGIER Sandra. « Acte de langage ou pragmatique ? », *Revue de métaphysique et de morale*, vol. 42, no. 2, 2004, pp. 279-303.
- LEFEBVRE Rémi, « Quand légitimité rime avec proximité », *Mouvements* , vol 2, n°32, 2004, pp.135-138.
- RIOUFREYTH Thibaut, « Ce que parler politique veut dire. Théories de la (dé)politisation et analyse du discours politique », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 115 | 2017, mis en ligne le 21 novembre 2019, consulté le 10 novembre 2017. URL : <http://mots.revues.org/22907>
- ROUSSILLON Alain et FERRIE Jean-Noël . « Réforme et politique au Maroc de l'alternance : apolitisation consensuelle du politique », *NAQD*, vol. 19-20, no. 1, 2004, pp. 57-103.
- SIROUX Jean-Louis, « La dépolitisation du discours au sein des rapports annuels de l'Organisation mondiale du commerce », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], vol 3, n°88, 2008, mis en ligne le 01 Novembre 2010, consulté le 15 décembre 2018 novembre 2010, consulté le 15 décembre 2018.pp.13-23

NB : Ce document ne peut être cité sans l'autorisation préalable de son auteur